

19 c) absence patinoire surveillant

21 c) social des fêtes

ADOPTÉE

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 OCTOBRE, SÉANCE DU 5 NOVEMBRE ET AJOURNEMENT DU 20 NOVEMBRE 2012

Attendu qu'une copie des procès-verbaux a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et qu'ils renoncent à sa lecture.

237-12-2012

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Renée Lessard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les procès-verbaux des séances du 11 octobre, du 5 et 20 novembre 2012 soient acceptés tels que rédigés.

ADOPTÉE

ACCEPTATION DES COMPTES

238-12-2012

**IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Isabelle Pruneau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la liste des comptes présentée aux membres du conseil, au montant de 57 052.81\$ pour la Municipalité, soit acceptée et payée avec l'ajout du compte de Lyse Audet au montant 517.91\$ pour un total de 57 570.72\$, selon les modalités de notre règlement numéro 03-2011 sur le contrôle et le suivi budgétaire.

ADOPTÉE

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

239-12-2012

**IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Isabelle Pruneau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les transferts budgétaires soient autorisés pour équilibrer le budget au 31 décembre 2012, et d'en fournir le rapport aux membres du conseil à la réunion de janvier 2013.

ADOPTÉE

TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

240-12-2012

**IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Lisette Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2013, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 19 heures 30 minutes

14 janvier 2013	6 mai 2013	*3 septembre 2013
4 février 2013	3 juin 2013	**1 ^{er} octobre 2013
4 mars 2013	*2 juillet 2013	**11 novembre 2013
*2 avril 2013	12 août 2013	2 décembre 2013

* séance un mardi, le lundi étant un jour férié

** séances reportées vu le scrutin de 2013.

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié dans le journal municipal et affiché aux endroits habituels, conformément à la Loi.

ADOPTÉE

APPROPRIATION FONDS CARRIÈRE-SABLIÈRE

ATTENDU QUE nous avons effectué des travaux dans la Grande-Ligne Nord et que ces travaux peuvent être payés à même le fonds Carrière-sablère, cette voie publique étant utilisée pour le transport des matériaux provenant des carrières;
 ATTENDU QUE les travaux sont complétés pour l'année 2012;
241-12-2012 IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Lisette Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
 D'approprier un montant de 28 075.47\$ du fonds Carrière-sablère pour payer ces travaux.
 ADOPTÉE

AUGMENTATION SALAIRE EMPLOYÉS, CONSEILLERS ET MAIRE

242-12-2012 IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Isabelle Pruneau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
 QU'à compter du 1^{er} janvier 2013, une augmentation de .25¢/h soit accordée à la directrice générale et à son adjointe en plus de l'augmentation de 2% qui est accordé à tous les employés réguliers incluant les pompiers de la municipalité de même qu'aux conseillers et maire.
 ADOPTÉE

ABROGER RÉSOLUTION 185-10-2012

243-12-2012 IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Renée Lessard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
 QUE la résolution numéro 185-10-2012 soit par la présente abrogée.
 ADOPTÉE

DÉPHOSPHATATION – PLAN ACTION

**PLAN D'ACTION POUR LA MUNICIPALITÉ DE
 SAINTE-ROSE-DE-WATFORD POUR
 NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS DE DÉPHOSPHATATION
 AFIN DE SE CONFORMER À LA POSITION DU MDDEP**

Exigence de rejet en phosphore définie dans la position ministérielle	<i>Pour la période du 15 mai au 14 novembre de chaque année : concentration de 0,8 mg/L et charge de 0,11 kg/d avec rendement minimum à 60%</i>
Description des systèmes de traitement en place et des limites de performance	<i>Système par étangs aérés installé en 2005. Parois verticales, niveau de performance III. Sans déphosphatation. 4 cellules pour un volume total de 2940 m³, avec aérateurs de fond. Radier de la conduite d'effluent p/r au fond : 2,25 m.</i>
Procédure et date de la mise en oeuvre de l'optimisation de l'exploitation des ouvrages existants, s'il y a lieu	<i>s/o</i>
Sélection des équipements à mettre en place et des travaux correctifs assujettis à une autorisation	<i>Agrandir le bâtiment de services pour ajouter un réservoir de produits chimiques (alun ou sulfate selon</i>

	<i>recommandations des professionnels retenus). Pompe doseuse. Installation d'un point de dosage dans un regard</i>
Date d'attribution d'un contrat pour la préparation des plans et devis	Juin 2013
Date de dépôt de la demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)	Décembre 2013
Date de dépôt des plans et devis au MAMROT	Mars 2014
Date de dépôt au MDDEP de la demande d'autorisation et des documents afférents pour les travaux assujettis	Mars 2014
Date d'appel d'offres pour la réalisation des travaux	Mai 2014
Date d'attribution du contrat pour la réalisation des travaux	Juin 2014
Échéancier de réalisation des travaux	2015
Date de mise en marche des nouveaux équipements de traitement.	Décembre 2015

244-12-2012

**IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Richard Fauchon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'adopter le plan d'action préparé pour doter notre réseau d'assainissement de nouveaux équipements de déphosphatation avec un échéancier se terminant le 31 décembre 2015.

ADOPTÉE

FERMETURE DU BUREAU PENDANT LES FÊTES

245-12-2012

**IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Denis Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le bureau municipal soit fermé du 24 décembre 2012 au 3 janvier 2013 inclusivement pour les congés des Fêtes.

ADOPTÉE

AVIS MOTION RÈGLEMENT TAUX TAXATION 2013

Avis de motion est par la présente donné par Monsieur Rock Carrier qu'un règlement pour le taux de taxation 2013 sera adopté à une prochaine séance.

Conseiller

**AVIS PUBLIC - ASSEMBLÉE CONSULTATION POUR MODIFICATION
AU RÈGLEMENT D'URBANISME**

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Aux personnes intéressées par les projets de règlements modifiant certaines dispositions des règlements d'urbanisme

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Lyse Audet, Directrice générale de la susdite municipalité que :

1. Lors d'une séance tenue le 20 novembre 2012, le conseil a adopté les premiers projets de règlements 06-2012, 07-2012 et 08-2012 à savoir :

NUMÉRO 06-2012.

06-2012 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO, 08-2007 INTITULÉ « RÈGLEMENT RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS, AUX CONDITIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION AINSI QU'À L'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE LOTISSEMENT ET DE CONSTRUCTION » DE FAÇON À CORRIGER ET ADAPTER CERTAINS ARTICLES PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS D'APPLICATIONS ET DE FAÇON À PROCÉDER À LA CONCORDANCE AVEC LE NOUVEAU RÈGLEMENT #106-12 DE LA MRC DES ETCHÉMINS CONCERNANT LA DEMANDE À PORTÉE COLLECTIVE (ARTICLE 59 LPTAA);

Règlement no 06-2012 relatif aux permis et certificats, aux conditions préalables à l'émission de permis de construction ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction numéro 08-2007

Le présent projet de règlement a pour objet de modifier le règlement numéro 08-2007 intitulé « règlement relatif aux permis et certificats, aux conditions préalables à l'émission de permis de construction ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction » dans les buts suivants :

- corriger les conditions d'émission de certificat d'autorisation dans le cas d'une carrière ou sablière.

De procéder à la concordance avec le nouveau règlement #106-12 de la MRC des Etchemins, principalement aux fins d'établir de nouvelles conditions d'émission de permis de construction en zone agricole permanente

NUMÉRO 07-2012.

07-2012 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 05-2007 « PLAN D'URBANISME » DE FAÇON À CORRIGER ET ADAPTER CERTAINS ARTICLES PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS D'APPLICATIONS ET DE FAÇON À PROCÉDER À LA CONCORDANCE AVEC LE NOUVEAU RÈGLEMENT #106-12 DE LA MRC DES ETCHÉMINS CONCERNANT LA DEMANDE À PORTÉE COLLECTIVE (ARTICLE 59 LPTAA) ;

Le présent projet de règlement a pour objet de modifier le règlement numéro 05-2007 adopté par ce Conseil le 1^e octobre 2007, de façon à :

- corriger et adapter certains articles présentant des difficultés d'applications;
- procéder à la concordance avec le nouveau règlement #106-12 de la MRC des Etchemins, principalement aux fins d'établir de nouvelles conditions d'émission de permis de construction en zone agricole permanente;

NUMÉRO 08-2012.

08-2012 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO, 09-2007 INTITULÉ « RÈGLEMENT DE ZONAGE » » DE FAÇON À CORRIGER ET ADAPTER CERTAINS ARTICLES PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS D'APPLICATIONS ET DE FAÇON À PROCÉDER À LA CONCORDANCE AVEC LE NOUVEAU RÈGLEMENT #106-12 DE LA MRC DES ETCHÉMINS CONCERNANT LA DEMANDE À PORTÉE COLLECTIVE (ARTICLE 59 LPTAA);

Le présent projet de règlement a pour objet de modifier le règlement numéro 09-2007 adopté par ce Conseil le 1er octobre 2007, dans les buts suivants :

- corriger et adapter certains articles présentant des difficultés d'applications;
- procéder à la concordance avec le nouveau règlement #106-12 de la MRC des Etchemins afin d'établir les conditions d'émission de permis de construction en zone agricole permanente.

2. Une assemblée de consultation publique se tiendra, le lundi 14 janvier 2013 à compter de 19 heures 15 minutes, au 695, rue Carrier à Sainte-Rose-de-Watford. L'objet de l'assemblée est d'expliquer les projets de règlement mentionnés au paragraphe précédent. Au cours de cette assemblée publique, les projets de règlements seront expliqués de même que les conséquences de leur adoption ou de leur entrée en vigueur. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus.

3. Les projets de règlements peuvent être consultés au bureau de la Municipalité au 695, rue Carrier, Sainte-Rose-de-Watford, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

4. Les projets de règlements ne contiennent pas des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire. Cependant conformément à l'article 136.01 sur la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le projet de règlement de zonage est susceptible d'approbation référendaire. Les projets de règlements s'appliquent particulièrement à certaines zones ou secteurs de la municipalité. La description ou l'illustration de ces zones ou secteurs peuvent être consultées au bureau municipal.

5. Les principales modifications traitées à l'intérieur des projets de règlements sont les suivantes:

#06-2012 (Règlement permis et certificats):

- Ajout d'un cas d'exception dans les dispositions relatives à l'émission d'un permis de lotissement;
- Ajustement des conditions de l'émission des permis de construction en fonction de l'entente suite à la demande à portée collective (LPTAA);
- Ajout des conditions imposées à la grille de spécifications pour les nouvelles zones créées;
- Ajustement de la forme d'une demande de certificat d'autorisation dans le cas de projet pour une carrière ou une sablière.

#07-2012 (Plan d'urbanisme):

- Ajustement des orientations d'aménagement en fonction de l'entente suite à la demande à portée collective (LPTAA);
- Ajustement de la description des territoires suite à la rénovation cadastrale;
- Identification des nouveaux îlots déstructurés;
- Modification des cartes d'affectation du sol en fonction de l'entente suite à la demande à portée collective (LPTAA).

#08-2012 (Règlement de zonage) :

- Modification de la terminologie pour l'application de la réglementation d'urbanisme;
- Ajustement des articles concernés par l'entente suite à la demande à portée collective (LPTAA);
- Précisions supplémentaires appliquées pour certaines classes d'usage;
- Ajout de l'usage "«site d'entreposage de rebus (If)";
- Amélioration de la grille de spécification par le retrait de plusieurs notes redistribuées à l'intérieur du texte réglementaire;
- Ajout des conditions imposées à la grille de spécifications pour les

nouvelles zones créées;
-Amélioration de certains articles présentant des difficultés d'application des règlements d'urbanisme;
-Amélioration des articles qui concernent les bâtiments et accessoires complémentaires à l'usage habitation;
-Ajout de réglementation pour les technologies écologiques;
-Ajout d'un type d'entreposage;
-Modification des cartes de zonage en fonction de l'entente suite à la demande à portée collective (LPTAA).

Donné à Sainte-Rose-de-Watford, ce troisième jour de décembre 2012
Affiché le 4 décembre 2012

Lyse Audet, Directrice générale

DEMANDE MAIN COURANTE SORTIE LOCAL DES FERMIÈRES

246-12-2012

**IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Richard Fauchon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser l'achat d'une main courante pour l'entrée du local des Fermières dans la pente douce. De faire prendre les mesures par la COOP pour avoir le bon degré de pente.
ADOPTÉE

SIGNATURE PACTE RURAL ÉCOLE

247-12-2012

**IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Lisette Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la directrice générale, Lyse Audet, et son adjointe, Linda Gilbert soient par la présente autorisées à signer tous les documents relatifs à la demande de Pacte rural de l'École du Petit-Chercheur.
ADOPTÉE

ENTREPOSAGE CHAR ALLÉGORIQUE

248-12-2012

**IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Denis Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser le paiement de 200\$ pour défrayer l'entreposage de notre char allégorique.
ADOPTÉE

VOIRIE

Les membres du conseil ont reçu le rapport de travail de l'inspecteur municipal.

SERVICE INCENDIE

Parole au directeur incendie

LOISIRS

Même horaire que l'an dernier, à mettre sur le journal municipal.

INSPECTION SOUFFLEUSE

L'inspecteur va faire une inspection sur la souffleuse de la patinoire afin qu'il soit en ordre pour l'hiver.

DON DES CHEVALIERS DE COLOMB

249-12-2012

IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Denis Bouchard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le montant de 1 420\$ donné par les Chevaliers de Colomb pour les loisirs soit réservé pour une future dépense autorisée par le comité des loisirs.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

Publicité dans la Voix du Sud

250-12-2012 **IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Rock Carrier**
ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS,
madame Isabelle Pruneau mentionne son intérêt pécuniaire et ne participe pas à la décision.

D'accepter une publicité à 120\$ pour la municipalité de Sainte-Rose dans le journal La Voix du sud, dédiée aux sentiers du Club quad du Massif du Sud aux Frontières.

ADOPTÉE

Lettre enregistrée

251-12-2012 **IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Rock Carrier**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'envoyer une lettre enregistrée et de facturer les frais reliés aux personnes qui n'ont pas pris d'engagement pour le paiement des taxes en retard et qui sont susceptibles d'être en vente pour taxes.

ADOPTÉE

VARIA

Déclaration registre public

La directrice générale déclare qu'aucune mention n'a été portée au registre public des déclarations concernant la *Loi sur l'éthique*.

Nombre d'heures à facturer niveleuse

252-12-2012 **IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Rock Carrier**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DE facturer 4 heures de niveleuse pour les travaux supplémentaires de nivelage occasionnés par le passage des camions. La présente résolution est un complément de la résolution numéro 229-11-2012.

ADOPTÉE

Social des fêtes

253-12-2012 **IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Renée Lessard**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser Monsieur Denis Bouchard à faire les démarches pour le social des fêtes des employés.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

254-12-2012 **IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Denis Bouchard**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE cette assemblée soit close, il est 20 heures 44 minutes.

ADOPTÉE

Hector Provençal
Maire

Lyse Audet
Secrétaire-trésorière
et directrice générale

Je, Hector Provençal, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Hector Provençal, maire

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR L'ADOPTION DU BUDGET 2013 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD, TENUE LE 3 DÉCEMBRE 2012, 20 HEURES 45 MINUTES À L'ENDROIT ORDINAIRE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR HECTOR PROVENÇAL MAIRE, ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :

**Madame Lisette Côté
Madame Isabelle Pruneau
Madame Renée Lessard
Monsieur Denis Bouchard
Monsieur Rock Carrier
Monsieur Richard Fauchon**

Les membres présents forment le quorum. Madame Lyse Audet, Directrice générale agit comme secrétaire. Mme Linda Gilbert Directrice générale adjointe, est aussi présente.

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL ET LA PÉRIODE DE QUESTIONS LORS DE CETTE SESSION PORTENT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET

**Le 3 décembre 2012
ORDRE DU JOUR**

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 3- Adoption du budget 2013
- 4- Période de questions
- 5- Levée de l'assemblée

OUVERTURE DE LA SÉANCE

255-12-2012

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
QUE cette assemblée soit ouverte et il est 20 heures 45 minutes.
ADOPTÉE**

LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

256-12-2012

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
QUE l'ordre du jour soit accepté.
ADOPTÉE**

PRÉSENTATION DU BUDGET 2013

Mme la secrétaire fait la lecture de tous les postes budgétaires.

BUDGET 2013

REVENUS

TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE	544 377\$
TARIFICATION-SERVICES MUNICIPAUX	169 683\$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	19 566\$
AUTRES REVENUS SOURCES LOCALES	292 799\$
TRANSFERTS	507 972\$
TOTAL DES REVENUS 2013	1 534 397\$

DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	215 803\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	52 923\$
SÉCURITÉ INCENDIE	71 787\$
TRANSPORT ROUTIER	412 121\$
HYGIÈNE DU MILIEU	110 457\$
SANTÉ & BIEN-ÊTRE	1 020\$
AMÉNAGEMENT, URB. & DÉVELOPPEMENT	34 796\$
LOISIRS (inclus ETCHEMINS EN FORME 198 000\$)	222 730\$
ACTIVITÉ CULTURELLE	20 851\$
FRAIS DE FINANCEMENT	46 809\$
REMBOURSEMENT EN CAPITAL	237 600\$
AFFECTATIONS GÉNÉRALES	107 500\$
TOTAL DES DÉPENSES 2013	1 534 397\$

ACCEPTATION DU BUDGET 2013

257-12-2012

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Denis Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le budget pour l'année 2013 au montant de 1 534 397\$ soit
accepté.
ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

258-12-2012

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Denis Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE cette assemblée soit close, il est 20 heures 48 minutes.
ADOPTÉE

Hector Provençal
Maire

Lyse Audet
Secrétaire-trésorière
et directrice générale

Je, Hector Provençal, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Hector Provençal, maire